

LES CAUSES DU MAL

L'immoralité et le crime augmentent; c'est la triste constatation enregistrée presque tous les jours. Quelles en sont les causes? Cette baisse morale a ses causes et il importe de les connaître.

La réponse nous est donnée par le Dr E.-G. Williams, Commissaire d'Hygiène de l'Etat de la Virginie.

"Les quatre grandes causes du mal chez les jeunes, dit ce médecin, sont les promenades en automobile, surtout le soir, les vêtements immodestes, les danses indécentes et les vues-animées."

Oui, les voilà les quatre grandes causes corruptrices de nos mœurs. Que l'on appartienne à la classe riche ou à la classe pauvre, que l'on ait de la culture ou que l'on soit primaire, les promenades en automobiles, surtout le soir, les vêtements immodestes, les danses indécentes et les vues-animées, produisent chez tous le même effet dégradant. Analysons les cas des misérables qui peuplent et fréquentent les mauvais lieux, quelle que soit leur condition sociale, et nous trouverons à très peu d'exceptions, que c'est l'une ou l'autre de ces causes, quelque fois toutes ensemble qui ont amené la dégradation morale de ces tristes individus.

"Celles qui se promènent en auto sans chaperons, continue le Dr Williams, qui se vêtent d'une façon immodeste, qui s'adonnent aux danses les plus risquées, qui fréquentent les vues-animées, ne sont pas toutes vicieuses ou destinées à le devenir. Mais la tentation est toujours dangereuse, et quand on diminue les dangers d'accident, les accidents diminuent. Si nous voulons diminuer l'immoralité, nous devons fuir les dangers de l'immoralité en supprimant les tentations... Les lois ne peuvent pas faire grand-chose dans ce sens; le grand besoin, c'est l'influence des parents et celle de l'Eglise."

Et c'est précisément cette double influence des parents et de l'Eglise si nécessaire au salut des races et des individus, que la société s'efforce d'amoindrir et de faire disparaître le ridicule, dans les journaux, les revues et les théâtres; par les lois du suffrage féminin, du divorce et de l'école neutre.

Plus on a développé la science, plus on a élevé le niveau intellectuel des criminels, sans en diminuer le nombre; plus on a vulgarisé la science, plus on a varié la manière de commettre les crimes, sans en atténuer la gravité ou l'horreur.

Ce n'est donc pas la science qui sauvera le monde.

ooo

LA RELIGION

Cependant, Jean Guiraud, écrit dans la "CROIX" de Paris:

"Gardons-nous de tomber dans l'absurdité contraire et de dire que la moralité ne peut se conserver que dans l'ignorance. La science par elle-même, ne prêche ni le vice, ni la vertu, ni le crime, ni l'héroïsme. Elle est entre les mains de l'homme un instrument d'une puissance chaque jour plus formidable, mais cet instrument fait le bien ou le mal selon la main qui le manie, selon la force morale ou immorale qui le met en action. Manoeuvrée par Ravachol, la science fait des bombes qui mettent à mort femmes et enfants; entre les mains de Pasteur et de ses disciples, elle nous donne les sérums qui guérissent les plus terribles maladies, préviennent et adoucissent les souffrances."

Ce qui veut dire qu'au-dessus de la science, il y a une force qui la rend utile ou nuisible, et cette force c'est la religion, source de la vertu, ou l'impiété, source du vice.

Si on cultive la science et qu'on néglige la religion, les générations auront dans les mains une arme d'une grande puissance qu'elles emploieront à atteindre le but qu'elles se proposent. Si ce but est la jouissance des sens et de l'argent, sans aucun idéal sur-naturel, on peut s'attendre à une ère de barbarie raffinée et de cruauté réfléchie.

Par la religion au contraire, la science est sanctifiée: elle est employée à soulager les misères humaines, à protéger les existences, à faciliter la grande et unique affaire, le salut des âmes.

Donc, revenons en tout à la direction de l'Eglise, que les parents surveillent les quatre grandes causes de démolisation et qu'ils ne permettent pas à leurs enfants de s'exposer à la dégradation morale qu'amènent presque toujours les sorties en automobile sans chaperon sérieux, les vêtements immodestes, les danses risquées et les vues-animées.

PIERRE PAUL

POUR LIRE EN CARNIVAL

Le Spiritisme

Pendant les longues soirées des longs carnivals de cette année, on songera à beaucoup d'inventions pour s'amuser. Pourquoi se donner tant de mal pour des riens? Evidemment on ne sait plus jouer de la vie, puisqu'il faut de l'artificiel pour se procurer du plaisir.

Mais on doit s'amuser et certain esprits prétentieux, qui cher-

chent à en imposer par leur vaine ignorance, suggéreront des séances plus ou moins spirites. On interrogera tables et tablettes. On y croira ferme comme roche. Ça s'est vu, ça peut donc se revoir.

Folie que tout cela, folie et faute. On fait bien sûrement, en essayant ce commerce, le jeu du diable et pas du tout les affaires de Dieu.

L'Eglise prohibe absolument tout ce qui de loin ou de près se rattache au spiritisme. Le 24 avril 1917, le Saint Office, au nom du Pape, défendait, sous peine de faute grave de *prendre part, soit par médium, soit sans médium, en usant ou non de l'hypnotisme, à des entretiens ou à des manifestations spirites, présentant même une apparence honnête ou pieuse, soit qu'on interroge les âmes ou les esprits, soit qu'on écoute les réponses faites, soit qu'on se contente d'observer, alors même qu'on protesterait tacitement ou expressément que l'on ne veut avoir aucune relation avec les esprits mauvais.*

On le voit, Rome se sert d'un luxe de distinctions, afin que personne ne puisse échapper. De sorte que ces pratiques plus ou moins spirites, tablettes ou tables tournantes, frappantes, écrivantes, parlantes, sont absolument défendues à tous et dans toutes les occasions. Personne ne peut, sans charger gravement sa conscience ni garder, ni interroger, ni écouter ces divers objets qui servent à ces amusements spirites.

L'Eglise ne dit pas que les esprits mauvais, les démons — il ne peut être question que d'eux — interviennent toujours, elle ne dit même pas qu'ils interviennent souvent, mais elle enseigne qu'ils peuvent y intervenir et que, de fait, ils interviennent. Voilà pourquoi elle défend toutes ces pratiques; le diable nous ennuie déjà assez, nous n'avons pas besoin de lui offrir des occasions de s'immiscer dans notre vie.

Ces pratiques spirites sont prohibées sous les peines graves, parce qu'elles *exposent la foi au péril de se perdre*. Les livres spirites fourmillent d'erreurs, l'atmosphère doctrinale des milieux spirites est plus que viciée, l'entraînement fatal aux pratiques occultes les plus révoltantes. La perversion brusque, presque foudroyante, de la foi chez des esprits jusque-là honnêtes se rencontre assez souvent chez des habitués ou des assistants d'occasion aux séances spirites.

De plus, ces expériences mystérieuses sont *un grave danger pour les mœurs*. Les livres spirites sont parfois très obscènes; par les pratiques ou les interrogatoires, elles amènent une confiance aveugle dans l'esprit qui finit par diriger la vie. On le consulte et on attend sa réponse. Les pires aberrations, les plus criminelles audaces deviennent alors possibles et échappent à tout contrôle. Les séances elles-mêmes, par l'obscurité, la promiscuité, les contacts, la tension nerveuse en commun provoquent les pires excès.

Enfin, le spiritisme est *dangereux pour la santé*. Il y a des caractères qui résistent, mais la masse est infiniment plus maléable, plus poreuse à l'égard de tous les dissolvants. Une seule séance, surtout si elle a donné des résultats, peut être l'origine de troubles psychologiques très graves. Le besoin, comme la passion, naît vite, il retourne en obsession, en idée fixe, en folie. L'ivresse des consultants est souvent plus pernicieuse que l'intoxication de l'alcool.

La prohibition de l'Eglise serait donc entièrement justifiée, même s'il était certain — il ne l'est pas, il ne l'est jamais — que le démon n'intervient pas. La défense est donc bien prudente, elle vise à sauver la foi, la morale et la santé de ceux qui voudraient se laisser tenter par l'expérience à faire.

Au feu donc les tablettes tournantes, parlantes, frappantes, écrivantes, etc., etc.

JEAN DRAULT

Elections partielles

Des brefs ont été émis, le 30 décembre 1921, ordonnant dix élections partielles fédérales. La mise en nomination se fera le 19 janvier et les élections seront tenues le 2 février.

Des élections devront avoir lieu dans les dix comtés suivants, par le fait que leurs représentants élus le 6 décembre, sont devenus ministres de la couronne et doivent être réélus: Nouvelle-Ecosse: Cap-Breton et Victoria, l'hon. D.-D. Mackenzie, solliciteur général; Shelburne et Queens, l'hon. W.-S. Fielding, ministre des finances; Nouveau-Brunswick: Westmoreland, l'hon. A.-B. Copp, secrétaire d'état; Québec: Châteauguay Huntingdon, l'hon. J.-A. Robb, ministre du commerce; Laurier - Outremont, sir Lomer Gouin, ministre de la justice; Beauce: l'hon. Dr Béland,

ministre de la santé et du rétablissement des soldats; Ontario: Essex-Nord, l'hon. W. C. Kennedy, ministre des chemins de fer et canaux; Essex Sud, l'hon. Geo.-P. Graham, ministre de la milice et de la défense; Russell: l'hon. Charles Murphy, ministre des postes; York Nord: l'hon. W.-L. MacKenzie King, premier ministre.

Des brefs n'ont pas été émis ce jour-là, pour les élections partielles dans Québec-Est (l'hon. E. Lapointe) Trois-Rivières, (l'hon. J. Bureau) et Régina, (l'hon. W.-R. Motherwell), étant donné le fait que les rapports des élections générales de ces comtés n'ont pas encore été reçus par l'officier-rapporteur en chef. Ils ont été émis mardi.

Le jour de la nomination est fixé au 19 janvier et l'élection au 2 février.

Lisez *La Tribune*, elle vous dira la vérité.

NOTES

Réponse à une objection

Le journal catholique divise.

La doctrine de Jésus-Christ n'a-t-elle pas toujours divisé le monde?

N'est-il pas nécessaire que cette division se fasse; d'un côté ceux qui croient et qui vivent selon leur croyance, de l'autre ceux qui ne croient pas ou qui vivent comme s'ils ne croyaient pas?

La division serait-elle moins profonde et moins redoutable, si tous les agents du mal avaient le monopole de la presse et pouvaient mouler l'opinion publique sans qu'une seule voix discordante s'élevât pour revendiquer les droits du bien et de la vérité?

ooo

A quand?

Oui, à quand la fermeture du Théâtre Corona le dimanche. Laissera-t-on longtemps encore déprécier la réputation catholique de notre ville par la violation flagrante du respect du dimanche?

ooo

A corriger

Dans la composition de notre article de la semaine dernière *"Attendons la fin!"* le typographe a laissé tomber deux lettres, ce qui change sérieusement le sens de la phrase. Le *"Clairon"* semble admettre d'avance que le rapport sera FAVORABLE à l'ancienne administration, mais pour en atténuer les effets, insinue qu'il servira à *"salir des gens"*. C'est défavorable qu'il faut lire. Tout le monde avait corrigé, mais pour plus tard...

ooo

Découvrez-vous ou couvrez-vous

Sur la page select du golfe de Gascogne, il est une paroisse dont le curé, très estimé, est aussi réputé pour ses spirituelles boutades. Récemment, il voit parmi les fidèles auxquels il donne la communion une jeune femme agenouillée à la sainte Table dans un costume excentrique, coiffé d'un bérêt d'homme; elle porte un corsage outrageusement ouvert. Scandalisé, le curé lui refuse l'Hostie sacrée en disant: — Si vous êtes un homme, découvrez-vous. Si vous êtes une femme, couvrez-vous!

ooo

Trottoirs

Les trottoirs sont de vraies glissières. Les enfants en joliment, mais les piétons, surtout les vieillards, ne cessent de se lamenter. On ne peut faire un pas sans inquiétude; on ne sait jamais si on n'ira pas embrasser l'asphalte d'un instant à l'autre. Si quelqu'un trouvait un sable plus rude et plus adhérent que le sable doré dont on saupoudre les trottoirs, tout le monde l'en remercierait.

ooo

Entre buveurs socialistes

Dans la société telle que nous voulons l'organiser, l'alcool sera gratuit et obligatoire... Que dira le monopole de l'Etat?

Une annonce faite dans la *Tribune* vaut plus et mieux qu'une circulaire tirée et distribuée à deux mille exemplaires.

Autour de nous

Marieville

(De notre correspondant)

Samedi dernier eurent lieu les funérailles de Céline Paquette, épouse de feu Henri Balthazar, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le personnel de l'hospice Ste-Croix, où elle est décédée, a donné un dernier témoignage de sympathies à la famille en assistant au service chanté par M. le chanoine J.-B. Houle, curé de Marieville. M. Wenceslas Paquette, professeur à Montréal, Amanda Paquette, Frère Jacques, Joseph Paquette, Roch Fournier, etc., parents de la défunte, conduisaient le deuil. Nos condoléances à la famille.

—Mercredi, le 11 janvier, a été béni le mariage de Rosa-Alphéi Paquette, et de Marie Dion. M. Joseph Paquette servait de témoin à son fils et M. Henri Dion à sa fille. Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents des nouveaux époux.

—Mlle Jeanne Bédard vient de nous quitter pour entrer au noviciat des Sœurs de la Présentation de Marie à St-Hyacinthe. Nous lui devons des remerciements pour son beau dévouement dans la direction du chœur de chant des Enfants de Marie que nous avions la plaisir d'entendre durant les fêtes religieuses. Mlle Jeanne était aussi présidente des Enfants de Marie. Nous lui souhaitons santé et bonheur.

—Il y a quelques jours notre aimable camarade, Gaston Nolin, était de passage dans notre ville; il se dirigeait vers la Villa St-Martin, afin de se retremper dans les bains salutaires de la bonne piété. Puisse son exemple être suivi par plusieurs.

—Les registres de 1921 nous disent qu'il y eut dans Marieville: 73 baptêmes, 20 mariages et 44 sépultures. En 1920, il y avait eu 62 baptêmes, 28 mariages et 43 sépultures.

—Paul-Emile Rondeau et son épouse née Dora Rainville sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Jean-Paul-Félix. Parrain et marraine: F. Rondeau et Imelda Choquette.

—A été baptisé: J.-Rosario-Roger, fils de Rosario Racicot et de Rosanna Hudon. Parrain et marraine: H. Pilon et Médérise Monty.

—De nombreuses réunions de famille eurent lieu le jour des Rois. Ce sont de bonnes traditions à conserver. M. et Mme Paul Ferron ont eu le plaisir de recevoir plusieurs parents et amis entr'autres: M. et Mme J. Théberge, Mme N. Théberge, F. Ferron, de Richelieu, E. Danis, de St-Césaire, A. Danis, etc.

PROCES DE CANONISATION

La Sacrée Congrégation des Rites assemblée en présence du Pape, a discuté, récemment, l'héroïcité des vertus de Mgr John-N. Neumann, évêque de Philadelphie, E.U.A., de 1852 à 1860, année de son décès.

Mgr John-Néomucène Neumann naquit à Prachatitz, en Bohême, le 28 mars 1811 et fut prieur du couvent des Rédemptoristes de son pays, d'où il se rendit en Amérique, en 1836. Il fut d'abord missionnaire aux alentours des chutes Niagara,

Upton

(De notre correspondant)

Les artistes de demain

Jeudi soir, le 5 janvier, un magnifique concert a été donné par M. A. H. Lefebvre et A. Rainville. Mlle Hétu était au piano.

Malgré la température désagréable, une assistance assez nombreuse vint applaudir nos jeunes artistes.

M. A. H. Lefebvre, professeur de violon, a su charmer son auditoire en exécutant un programme de choix. Il a rendu avec art un répertoire qui a été très apprécié des spectateurs. Parmi ces morceaux on remarque surtout: ouverture Lustspiel, Adoration, Souvenir, Nouvelle Agréable, quelques extraits de Faust, Ave Maria de Gounod, etc.

M. Rainville, qui a la renommée de beau diseur, a su faire rire son auditoire par ses fines déclamations et son habile interprétation des chansons canadiennes de Larrieu, ainsi que des chansons de Botrel.

Mlle Henriette Hétu, bien connue dans les cantons de l'Est comme musicienne de renom, a su seconder les jeunes artistes dans l'exécution de leur programme. Elle rendit aussi de jolis morceaux qui furent bien goûtés.

Ces jeunes artistes promettent beaucoup pour l'avenir.

Nous leur souhaitons bon succès, et nous espérons les revoir bientôt sur nos théâtres canadiens.

o o o

Saint-Liboire

(De notre Correspondant.)

La semaine dernière s'éteignait bien paisiblement, à la demeure de M. Gilbert Laforêt, son gendre, M. Rémi Bachand, décédé à l'âge de 83 ans. Il laisse pour le pleurer plusieurs enfants.

—Mardi le 3 courant M. R. Dupont, d'Acton, unissait sa destinée à Mlle Germaine Moreau, de cette paroisse. A la même messe, le même jour, M. J. Harnois, de St-Hyacinthe, promettait aussi amour mutuel à Mlle Ida Loisel, de ce village. Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

—On annonce pour le 17 courant les mariages de M. Albert Meunier à Mlle Y. Demers, et M. Aimé Laliberté de Ste-Rosalie, à Mlle Rachelle Lapierre.

—La semaine dernière nous avions le bonheur de voir revenir au milieu de nous pour quelques heures l'Abbé E. H. Collette, ancien vicaire de cette paroisse et transféré au vicariat de St-Denis.

puis au Maryland, en Virginie et dans la Pensylvanie. En 1844 il fut nommé supérieur du couvent des Rédemptoristes de Pittsburgh et y construisit l'église de Sainte-Philomène. Il est l'auteur d'un catéchisme et d'une histoire de la Bible destinés aux enfants d'école. En 1846, il était nommé provincial, en Amérique, pour son Ordre.

En 1852, il était élevé au siège épiscopal de Philadelphie, qu'il illustra par la pratique des plus touchantes vertus. Il mourut, avec la réputation d'un saint, en 1860.

A qui la faute... ?

Jean a trois ans...

Fernande en a cinq...

Jean est blond, avec de doux yeux bleus, — d'un bleu sombre, — où se lit une paix et une pureté à faire rêver les anges...

Fernande a les joues rosées, une peau toute blanche, de grands yeux bruns, — et les cheveux de cette nuance chatain très particulière que les Anglais appellent "auburn".

Jean et Fernande sont jolis...

Jean et Fernande sont fort intelligents...

...Petites âmes qui s'ouvrent doucement à la vie... et qui déjà sont pleines de promesses...

...Petite âme en fleur, qui connaîtront une riche maturité si elles reçoivent une judicieuse culture...

Si...

Car, jusqu'à ce jour, Jean a été un petit roi, Fernande une petite reine, toujours servis, toujours obéis...

Non pas que la maman n'ait parfois tenté de réprimer une vilaine inclination naissante...

Non pas que le père n'ait voulu, à certain moment, gronder devant un caprice trop malséant...

Mais quand le papa gronde, la mère craignant une peine pour ses chéris, pardonne et caresse...

Et quand la mère réprimande, le père, — ému dans sa tendresse, — excuse et cajole...

Aussi Jean et Fernande trouvent bien de n'écouter qu'eux-mêmes.

o o o

Jean a six ans...

Fernande en a huit...

Comme nous commençons jeune à être ce que, — un peu, — nous resterons toujours !...

Fernande sera vaniteuse et lé gère...

Elle n'a jamais fini d'arranger dans le miroir, ses beaux cheveux chatain-clair... Elle pose devant tout le monde... Elle change souvent d'amies...

Jean sera entête, désobéissant frondeur...

Il lui faut ce qu'il désire... Il fait rarement ce qu'on lui demande... Dans ses beaux yeux d'azur passent parfois des lueurs de tempêtes...

Combien il serait facile pourtant, de tourner en légitime fierté, en goût de l'ordre, la vanité de Fernande... et sa légèreté en défiance des amies de passage...

Comme il faudrait peu d'efforts pour plier la volonté malléable de Jean, et orienter vers un but généreux les sourdes énergies de sa riche nature !...

Mais quand le père parle de la vanité de Fernande, la maman soutient qu'il n'est pas si mal pour une fille de vouloir bien paraître...

Et quand la mère essaie de briser l'entêtement de Jean, le père déclare qu'il aime à ce qu'un homme ait du caractère...

Et le petit Jean, et la petite Fernande grandissent, en gardant leurs défauts...

o o o

Jean a dix ans...

Fernande en a douze...

Et Fernande est devenue la jolie fillette que promettaient ses cinq ans.

Jean, lui, a perdu ses charmes de petit ange... Mais sous ses cheveux qui tournent au brun, avec sa figure devenue maintenant hardie et mobile, il a tout de même une vraie bonne mine...

Jean et Fernande sont à l'une des grandes heures de leur vie...

C'est la dernière phase de l'enfance...

C'est l'ultime possibilité de facilement redresser les déviations morales, de donner à l'âme une bonne et définitive orientation...

Or c'est toujours le même désaccord chez les parents...

Jean manque l'école, fréquente des gamins, bataille avec ses petits compagnons.

...Le père, — que l'audace du petit flatte dans son orgueil d'homme... atténue sans cesse les reproches de la maman...

Fernande n'a plus assez de l'amitié de ses petites compagnes... Elle se cherche déjà des admirateurs... Plus qu'il ne convient, elle fait de l'œil aux garçons...

Et la maman, heureuse au fond des succès de sa fille, la défend contre les remontrances du père.

o o o

Jean a dix-huit ans...

Fernande en a vingt...

C'est l'âge où se juge la valeur d'une éducation, — comme l'arbre se juge à ses fruits...

Hélas ! Jean est un mauvais sujet...

Il passe ses soirées dans les clubs louches, avec des compagnons déplorables, — et dépense follement.

Dieu seul sait, s'il pratique encore ses devoirs religieux...

Fernande est de plus en plus légère...

Elle assiste à toutes les soirées dansantes, porte des robes scandaleuses, ne rêve que d'amourettes, sort avec le premier venu, — et, quand elle reçoit à la maison ne souffre pas d'une surveillance.

Jean et Fernande ne connaissent de maîtres qu'eux-mêmes.

o o o

Et ainsi Jean et Fernande de qui devait venir tant de bonheur à leurs parents, en sont toute la peine...

Jean et Fernande, — petites âmes en fleur qui promettaient une si riche maturité, — ne sont plus que des fruits à demi gâtés !...

Et tout cela — toute cette misère — toute cette ruine — uniquement parce que leur parents tout en voulant également le bien, n'ont jamais su le vouloir ensemble...

J. M. E. OLIVIER, O. P.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures du départ des trains, *9.50 a.m., *5.47 p.m., *12.53 p.m. — Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, x Victoriaville et Québec via Richmond.

*5.30 a.m., *7.20 a.m., *10.25 a.m., *2.30 p.m., *5.22 p.m., pour Montréal, Ottawa, Toronto, Chicago, Winnipeg et les Etats de la Nouvelle Angleterre, Boston, Lowell, Nashua, Springfield; pour ces derniers endroits les trains partent de Montréal tous les jours à 8.05 a.m. et 8.00 p.m.

c 7.30 p.m. — Local pour Montréal.

Heures de l'arrivée des trains: *9.55 a.m., *12.25 *5.22 *2.05, *5.15 p.m., *5.40 p.m., *9.35 — De Montréal, Toronto, des Etats-Unis et de l'Ouest.

* tous les jours; x tous les jours, dimanches exceptés; c dimanches seulement;

Sur demande des passagers nous émettons des billets bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National à partir de Montréal; le bagage est aussi enregistré directement de Saint-Hyacinthe à destination. Service de wagons-lits fait sans charge et avec promptitude.

Buckley tire le premier coup

Dans la vigoureuse campagne pour mettre fin à la bronchite.

Offre sensationnelle d'essai gratuit.

Tous les rhumes, toutes les toux qu'il y a au Canada, sont appelés à disparaître. Buckley vous conseille — il vous supplie même d'entrer dans la grande bataille — de faire l'essai absolument gratuit d'une bouteille de Mixture pour la Bronchite de Buckley — l'étonnant et le plus puissant destructeur du monde des rhumes et de la toux. Cet essai ne vous engage absolument à rien. Agissez maintenant. Remplissez le coupon ci-dessous avant de l'oublier et échangez-le à l'une quelconque des pharmacies dont vous trouverez la liste ci-dessous.

W. K. BUCKLEY, Limited, chimistes-fabricants
142 Mutual Street - Toronto

COUPON

Bouteille d'essai gratuite de la Mixture pour la Bronchite de Buckley. Ce coupon ne sera pas accepté s'il est présenté par un enfant

Nom _____

Adresse _____

Nom du Pharmacien _____

En vente à St-Hyacinthe chez J. H. E. Brodeur, E. D. St-Onge, ou expédié par la maille sur réception de 10c.

Vente par encan

Dans l'affaire de Lionel Paquette, cultivateur de la paroisse de l'Ange Gardien, cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que lundi le seizième jour du mois de janvier à onze heures de l'avant-midi sera vendu par encan public à l'endroit où se trouve situé l'immeuble ci après désigné, en la paroisse de l'Ange Gardien l'actif immobilier de cette faillite et décrit comme suit:

Une terre située en la paroisse de l'Ange Gardien au rang de Rosalie, connue sous les numéros cent vingt-huit, cent vingt-neuf et cent trente (128-129-130) du cadastre de l'Ange-Gardien, avec les bâtisses, circonstances et dépendances. 2° Une terre située en la même paroisse au rang de St-Georges, connue sous le numéro cent soixante douze (172) du cadastre de l'Ange Gardien, circonstances et dépendances.

Les titres et certificats peuvent être visités en tout temps au bureau du Notaire J. A. Drouin, 37 Rue Principale Granby.

Ces propriétés peuvent être visitées en s'adressant au soussigné.

Cette vente est faite conformément à l'article 20 paragraphe B-3 de la loi de faillite et a les mêmes effets que la vente au shérif.

Conditions de paiement: Comptant.

Le Syndic autorisé Granby, Québec.

L. P. Bernard.

CHEMIN DE FER NATIONAL

Changement général d'horaire en vigueur

Dimanche, le 15 Janvier 1922

Pour renseignements s'adresser à l'agent des billets

PACIFIQUE CANADIEN

Montréal et St-Quillaume via Farnham

Service quotidien, le dimanche excepté

263	261	262	264
P.M.	A.M.	P.M.	P.M.
4.10	9.35	Ly. Montréal W.S. Ar	11.20
5.00	10.25	St. John's	10.40
5.45	11.55	Ly. Farnham	9.45
5.57	11.07	Canrobert	9.27
6.08	11.18	Papineau	9.19
6.09	11.19	Abbotsford	9.15
6.19	11.29	St. Pie	9.05
6.35	11.45	St. Hyacinthe (C)	8.50
6.40	11.50	St. Rosalie June	8.45
6.42	11.52	St. Rosalie	8.43
6.55	12.05	St. Simon	8.30
7.06	12.16	St. Hugues	8.19
7.13	12.23	Cavignac	8.12
7.17	12.27	St. Prime	8.08
7.25	12.35	Ar. St. Guillaume	8.00
P.M.	P.M.	A.M.	P.M.

Arrêt sur signal.
Tous les jours dimanche excepté.

J. E. MORIN, Agent
233 rue LAFRAMBOISE

POUR LES DAMES

LES BETES PARLENT

LE BOEUF

Les hommes me voient, fort et soumis, moi, Boeuf, aller à l'abattoir comme au joug et, peinant à la charue, couché dans les prés, toujours calme, regarder au loin. Et ils disent : Il est stupide, moi, je pense :

Hommes ! qu'êtes-vous donc, vous ?

Vous qui avez reçu la parole qu'en faites-vous ?

Vous qui avez reçu le livre des livres, le lisez-vous ?

Moi, grave, ébloui, longuement je rêve au souvenir transmis par mes pères ; à cet enfant Dieu qui rayonnait, mais qui tremblait, et que le souffle d'un des miens a réchauffé...

Dans la nuit de Noël, je parle avec mon frère, l'âne, de la merveilleuse histoire, de l'étable ou les anges venaient...

Mais vous ne m'entendez plus, parce que vous avez perdu le don qui fait comprendre les mots dits par toute la création.

Les seuls mots nécessaires et que vous oubliez, vous, hommes indignes d'être hommes !

Louange à Dieu !

L'ÂNE

Les hommes oublient, Maître de toutes choses, que des saints nous ont nommés frères et nous ont fait prier avec eux. Ils ne se rappellent plus le bon saint Antoine de Padoue...

Ils oublient — et pourtant, la croix de mon dos le raconte — que, avec moi, moi, la plus humble des bêtes et la plus maltraitée, tu as voulu naître en souffrant, triompher !

Mais, je le sais, moi ! je sais que, quand mon pauvre corps saigne et tremble sous les coups injustes, tu me plains d'être torturé comme toi !

Et c'est ce qui met dans mes yeux la lumière calme qui trouble parfois le penseur.

JACQUES MORIAN

AUX AMIES INCONNUES

En vous parlant de la brièveté de la vie, des devoirs qu'elle impose, je crains, petites amies de vous exprimer des pensées tristes ; et par là même de diminuer

vos entrain et votre courage.

La marche en avant reste toujours si pénible, et nos moyens pour progresser, en dehors de la grâce de Dieu, sont si misérables. Alors je secoue la vile poussière de lassitude, je déchire le sombre voile de tristesse et ne vous dirai pas ce que tantôt je pensais : que rien n'est fait de ce que nous voulons faire, que le désert attend toujours les eaux vives. Non... Je vous dirai plutôt, que, comme le petit Poucet, en partant, remplit ses mains de grains de mil, pour semer sur ses pas, ainsi nous partons au début de chaque année, et Dieu nous remet alors des jours, dont le nombre est compté, et que nous semons sur notre route. A nous de jeter dans la bonne terre la semence divine, pour qu'elle produise d'excellents fruits. Que faut-il pour cela ? Le travail, le devoir, la piété. Hors de là, mensonges, chimères, rêves vains dissipés au réveil et dont la mémoire ne garde aucune trace.

N'éprouvez-vous pas, comme moi, petites amies, le besoin de réfléchir au début de cette nouvelle année ? Ils passent vite les ans, pour vous aussi qui déirez peut-être plus que vous ne regrettez, qui faites des plans bien plus que vous ne pleurez sur des ruines. Mais ils passent. Finie l'enfance; entamée la jeunesse; le soleil monte au firmament, midi va rayonner au sommet du ciel et dans leurs fulgurantes clartés, vos yeux découvriront déjà les mélancoliques splendeurs du couchant.

Croyez-moi à cause de cette fuite des heures, de cette disparition des jours, de ce vol éperdu des années, employez bien toute minute. Soyez quelqu'un, et comptez dans le monde où vous vivez. N'abaissez jamais votre idéal sublime, au niveau des égoïsmes et des prétentions des âmes résignées à leur propre médiocrité. Travaillez, lutez, peinez, pour avoir droit de vous reposer en Dieu, contentes de votre journée, satisfaites de votre vie.

FLEUR D'OMBRE

n'eut pas lieu à cause de la guerre.

Le Pacifique Canadien, de concert avec la Société Française du Tourisme, organise un Pèlerinage sous la direction spirituelle d'un prêtre bien connu. Un itinéraire aussi attrayant qu'agréable est en préparation. Sur l'itinéraire se trouvera une visite aux différents sanctuaires d'Italie et de France, ainsi que des voyages, soit à la représentation de la Passion à Oberammergau et aux ruines de la Grande Guerre.

Le Congrès Eucharistique tenu à Montréal du 7 au 11 septembre, 1910, est resté inoubliable dans la mémoire des assistants. Son Eminence le Légat Papal, le Cardinal Vincenzo Vannutelli, représentant personnel de Sa Sainteté Pie X en était le Président.

Les cérémonies grandioses sont assez fréquentes à Montréal, mais l'inauguration du Congrès Eucharistique, d'après les comptes rendus de la presse, fut le

spectacle le plus imposant et la cérémonie la plus impressionnante que Montréal ait jamais vue. Trois cent mille personnes assistèrent à la procession lorsque le Saint-Sacrement fut porté de l'Eglise Notre Dame au reposoir au pied du Mont Royal. Il fallut près de trois heures et demie pour que la procession défilât complètement par un certain point. Le Saint Sacrement n'arriva au reposoir qu'à la bruyante. La procession était un spectacle tout à fait féérique et était une démonstration aussi grandiose que l'on peut en concevoir.

Trente mille personnes assistaient à la messe pontificale, qui fut célébrée en plein air sur le flanc du Mont Royal. Parmi cette foule se trouvaient les dignitaires de la Sainte Eglise, venus de toutes les parties du monde, et les plus éminents personnages du monde civil et politique du monde entier. Le regretté Sir Wilfrid Laurier représentait le gouvernement canadien.

Le Congrès de 1922 sera sous la direction de Mgr Heylen, Evêque de Namur qui est actuellement le président des Congrès Eucharistiques internationaux.

J. B. Fontaine

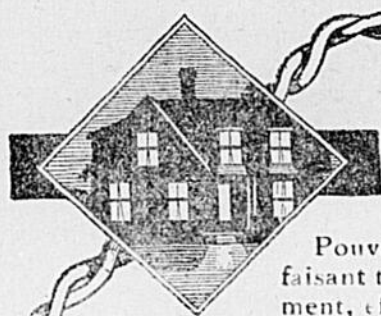
Ouvrage garanti dans toutes les fluxions, cassures, lumbago, sciatique, paralysie infantile, cancer et toutes cassures ou maladies des os supposées incurables.

A St-Hyacinthe, 118 St Antoine, vendredi et samedi.

A St-Guillaume, dimanche et lundi.

A Montreal, 922 chemin Reine Marie, Côte des Neiges.

LA TRIBUNE est imprimée et publiée par la compagnie de publication "LA TRIBUNE DE ST HYACINTHE, Limitée", dont M. M. Eugène Charrier est le Gérant général et le Directeur, au Numéro 114, de la rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe, P.-Q.



Le serviteur silencieux de la maison

Pouvez-vous imaginer un serviteur faisant tout votre ouvrage, silencieusement, efficacement, pour quelques sous à l'heure ?

L'électricité remplace bien des serviteurs ! Vous n'avez qu'à "tourner le bouton" de votre Poêle, de votre Fer, ou de votre Balayeuse Electrique — et votre ouvrage se fait avec l'efficacité d'un personnel bien entraîné.

Avec une COUSEUSE à MOTEUR ELECTRIQUE dans votre maison, vous pouvez coudre deux fois plus de linge. Vous pouvez faire autant de couture que vous le voulez **PRIX \$23.50**

Pour un "repas-sur-le-pouce" dans l'intimité de votre chambre, le petit GRIL ELECTRIQUE est une merveille. Votre cuisine ne vous coûtera qu'environ 35 sous par mois. **Prix du GRIL SEULEMENT \$13.50**



Du vrai café — du café de luxe — c'est ce qu'il fournit le Percolateur Electrique. Là sur votre table — en quelques secondes. Ne coûte qu'environ 25 sous par mois pour s'en servir. **Prix \$16 en montant.**

Un autre petit avantage — servez-vous d'une prise de courant à deux contacts, 90 sous. Vous pouvez vous servir de votre ustensile électrique sur la même douille et en même temps que votre lumière électrique.



Le Congrès Eucharistique

A Rome, le 25 mai 1922, aura lieu le Congrès Eucharistique international. Les Congrès Eucharistiques sont des assemblées internationales d'ecclésiastiques et de fidèles, se groupant pour célébrer d'une manière publique la fondation de la Sainte Eucharistie et pour glorifier le Divin Sacrement donné au genre humain par l'Homme Dieu. Ces Congrès comptent parmi les plus importantes cérémonies de l'Eglise Catholique.

Le premier Congrès conçu dans la piété fervente de Mgr Gaillon de Segur, eut lieu à Lille, le 21 juin 1881. Le second eut lieu à Avignon en 1882, le troisième à Liège en 1883, le quatrième à Fribourg en Suisse, le cinquième à Toulouse, le sixième à Paris, le septième à An-

vers, le huitième fut d'une importance toute spéciale ayant eu lieu à Jérusalem en 1893, le neuvième fut tenu à Rome, la dixième à Paray le Monial, la ville rendue célèbre par les apparitions du Sacré-Cœur, le onzième à Bruxelles, le douzième à Lourdes, la ville des miracles Eucharistiques, le treizième eut lieu à Angers, le quatorzième à Namur, le quinzième à Angoulême, le seizième à Rome, le dix-septième à Tournai, le dix-huitième à Metz, en Lorraine. Comme chaque Congrès annuel devenait de plus en plus international, il fut décidé sur l'invitation de Mgr Bourne, Archevêque de Westminster, de tenir le dix-neuvième Congrès à Londres. Le vingtième Congrès fut tenu à Cologne et le vingt-et-unième à Montreal, il fut alors décidé qu'un Congrès aurait lieu tous les quatre ans. En 1914, il eut lieu à Lourdes ; en 1918 le Congrès

MACDONALD'S

CROWN

TABAC À CHIQUER



20

Le Tabac avec un coeur

Une plus grande quantité de Tabac pour la valeur.

Notes locales

EVANGILE DU DIMANCHE

A LA FIN DE LA MESSE.

Evangelium selon S. Jean,

Ch. II, v. 1.

En ce temps-là, il se fit des noces à Cana en Galilée, et la mère de Jésus s'y trouva. Jésus fut aussi invité à ces noces avec ses Disciples. Et le vin étant venu à manquer, la mère de Jésus lui dit : Ils n'ont point de vin. Jésus lui répondit : Femme, qu'est-ce que cela fait à vous et à moi ? mon heure n'est pas encore venue. Sa mère dit à ceux qui servaient : Faites tout ce qu'il vous dira. Or il y avait là, pour les purifications des Juifs, six grands vases de pierre, dont chacun tenait deux ou trois mesures. Jésus dit aux serviteurs : Remplissez ces vases d'eau ; et ils les remplirent jusqu'au haut. Jésus ajouta : Puisez maintenant, et portez-en au maître d'hôtel : et ils lui en portèrent. Dès que le maître d'hôtel eut goûté cette eau changée en vin, ne sachant d'où venait ce vin, quoique les serviteurs qui avaient puisé l'eau le sussent bien, il appela l'époux, et lui dit : Tout le monde sert d'abord le meilleur vin, et quand les convives ont beaucoup bu, on en sert de moins bon ; mais vous, vous avez réservé le bon vin jusqu'à cette heure. Ce fut le premier des miracles de Jésus : il le fit à Cana en Galilée, et par là il fit éclater sa gloire, et ses Disciples crurent en lui.

Quarante-Heures

Au Couvent de la Présentation, Farnham, les 16, 17 et 18 ; au Couvent de la Présentation, S. Georges, les 19, 20 et 21.

Funérailles

Mgr Decelles, vicaire général, est allé représenter Mgr de Saint-Hyacinthe, aux funérailles de Mgr Brunet, évêque du Mont-Laurier.

Société d'une messe

Evêché de Saint-Hyacinthe,

Le 9 janvier 1922.

M. l'abbé Alphonse Pouliot, curé de Duck Mountain, Manitoba, décédé le 27 décembre dernier, à l'hôpital général des Sœurs de la Miséricorde, à Winnipeg, était membre de la Société d'une Messe, section provinciale.

P.-S. DESRANLEAU,
Prêtre-chancelier.

Prochain mariage

Le mariage de Mlle Thérèse Lussier, fille de M. Louis Lussier C. R. et de Mme Lussier de la rue Girouard avec M. Jean-Paul Bolduc, employé civil de Québec aura lieu le 31 janvier à l'Eglise Notre-Dame du Rosaire.

Conférence

Jeudi prochain, le 19, aura lieu au Patronage une soirée littéraire, sous le patronage du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce. Le R. P. Louis Lalande, S. J., sera le conférencier, "On en a vu bien d'autres" étant le sujet qu'il traitera. La soirée sera agrémentée d'un programme musical. Tout le monde est invité à assister à cette réunion. L'entrée sera gratuite, le Cercle désirant ainsi faire ses étrennes à la population.

Feu Mme J. B. Bélanger

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme J. B. Bélanger, née Ernestine Héty de Grand'Mère, survenue le 2 janvier. Prise d'hémorrhagie au souper le jour de l'an au soir, le Dr. L. A. Dupont médecin de la famille mandé en toute hâte, réalisa la gravité de son état, se fit assister immédiatement de deux des dévouées gardes-malades de l'Hôpital de la Lauretude.

Sa famille fit tout ce qui était humainement possible de faire pour la sauver, mais tout fut inutile. A 11 heures du soir, le lendemain, après avoir reçu tous les secours de l'église, elle rendit son âme à Dieu. Elle était entourée à son chevet de son mari, ses deux fils, sa jeune fille, ses deux amies intimes Madame P. C. Neault et Madame Arthur Lefebvre.

Avec Mme Bélanger disparaît le type de la femme chrétienne. Douée d'une haute intelligence et d'une grande bonté, possédant une forte instruction, elle avait su se faire de véritables amis de tous ceux avec qui elle avait été en contact, et elle laisse en plus de précieux souvenirs et de sincères regrets. Les funérailles ont eu lieu jeudi matin à 9.45 heures en l'église de Grand'Mère au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis. Le deuil était conduit par son époux M. J. B. Bélanger, ses fils Ernest, ingénieur-électricien, René, ingénieur-civil, son beau-frère, N. O. Bergeron, industriel de Montréal, Dr. Dupont, A. T. Delisle, ingénieur-civil de Shawinigan Falls, la famille P. C. Neault, intime de la famille. Tous les principaux citoyens de Grand'Mère avaient tenu à donner une dernière marque de respect en formant un nombreux cortège.

Suivaient : Mme Dr. L. G. Héty, Mme L. O. Bergeron, Mme Dr. E. Héty, d'Upton.

Détail à noter : Pendant que défilait le cortège funèbre, plusieurs maisons d'affaires baissaient les stores de leurs magasins, en signe de deuil.

Le cercueil disparaissait sous quatre superbes couronnes de fleurs naturelles offertes par ses fils, sa fille, la famille Bussière de Montréal, une ancre fait d'œillets et de roses blanches par la famille E. Allard.

La levée du corps fut faite par M. le Chanoine Laféche qui chanta le service, assisté des abbés Mongrain et Lacerte.

Les porteurs étaient MM. Arsène Langevin, Louis Trépanier, Ovide Hamel, Wilfrid Grondin, Albée Matteau échevin et M. le recorder Lefebvre.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathie, télégrammes de M. L. D. Girard, bâtonnier du Barreau de St-Jean, E. Bergeron, E. Bussière, Léo Paradis, L. G. Héty de Coaticook, l'abbé Héty de Ste-Madeleine de M. Biscayard directeur des écoles techniques.

La famille reçut un grand nombre de bouquets spirituels et offrandes de messe.

Nous offrons à la famille si cruellement éprouvée nos plus vives sympathies.

Pourquoi ne vous abonnez-vous pas à la Tribune ?

Bénédiction d'un Drapeau et Car naval de Raquetteurs

Les vaillants raquetteurs de l'Infatigable ont organisé pour samedi et dimanche une jolie fête carnavalesque, à l'occasion de la bénédiction de leur Drapeau. Les Clubs étrangers arriveront durant la journée de samedi et le rassemblement général se fera à huit heures alors qu'aura lieu la traditionnelle parade aux flambeaux, suivie de la réception civique. A dix heures, dans un brillant feu d'artifice, les raquetteurs prendront d'assaut le Manège militaire et fêteront l'événement dans un goûter, suivi d'un concert boucané. La Philharmonique ajoutera la note harmonieuse pour calmer les conquérants.

Dimanche matin, à 9.30 h. le rassemblement se fera sur la Place du Marché. Comme une photographie sera prise, tous les raquetteurs tiendront à ne pas gâter la pellicule par leur absence. Après une parade, ils assisteront à une messe solennelle, à 11 heures, alors qu'aura lieu la bénédiction du Drapeau.

Après diner, les clubs se réuniront de nouveau sur la Place du Marché pour se rendre au chalet où un magnifique goûter sera servi. Il va sans dire que les glissades et divers événements sportifs seront à l'ordre du jour.

Nous souhaitons aux vaillants de l'Infatigable et à leurs visiteurs des heures agréables, tout en les félicitant pour leur excellent esprit.

Théodore Botrel

Un jour à Paris au sortir d'une audition de Botrel, trois critiques littéraires se rencontrent. Ils causent de l'audition et se communiquent, en les analysant, leurs impressions. "C'est, dit l'un, le type achevé du chansonnier". "Oui, répliqua le second, mais il n'est pas seulement un chansonnier, c'est aussi un grand poète".

"Poète et chansonnier, affirma le troisième, Botrel l'est sans nul doute, à un très haut degré ; mais il est plus et mieux que cela ; Botrel c'est une voix populaire".

C'est une voix populaire, que nous avons entendue avec tant de plaisir autrefois, qui revient chez nous et qui donnera un concert à St-Hyacinthe au cours de sa tournée au Canada et aux Etats-Unis.

Mariage

Lundi, le 9 courant, à 8.30 hrs du matin, avait lieu en l'église de St-Charles-sur-le-Richelieu, le mariage de Mlle Berthe Leduc avec M. Eldège Hamel de St-Hyacinthe. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'abbé Larose, curé de St-Charles. Il y eut chant par la chorale paroissiale et soli par les sœurs du marié. La mariée portait un ravissant costume beige avec fourrures castor, un chapeau modèle parisien, et son bouquet était composé de roses "American Beauties" et d'œillets blancs. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez M. Adolphe Leduc père de la mariée ; puis à 4 hrs p. m. goûter chez Mme C. Hamel de St-Hyacinthe. Et les nouveaux époux partirent pour voyage.

ooo

Le Tanlac est le tonique et le reconstituant idéal pour les vieillards, parce qu'il crée un appétit sain pour les aliments sains et soutenant, parce qu'il donne du ton et de la vigueur aux organes de l'appareil digestif. J. H. E. Brodeur.

ooo

Personnel

M. Bernard Blanchard, de la banque de Montréal, à Magog, a passé les fêtes dans sa famille, à St-Hyacinthe.

A Québec

Hier au matin, M. le Chan. L.-N. Pratte, supérieur du séminaire, prenait part à la délégation des supérieurs et directeurs des collèges classiques de la province auprès des membres du Conseil des ministres à Québec. Les délégués ont demandé de porter à dix mille piastres l'octroi de mille piastres que le gouvernement avait l'habitude de donner aux collèges classiques les années dernières, plus grands étant les besoins des collèges et plus nombreuses les difficultés de l'entretien de ces maisons d'éducation.

Feu Mme Lafontaine

Mercredi dernier, nombreux sont nos concitoyens qui se sont rendus à St-Hugues pour assister aux funérailles de Mme M.-A. Ernestine Brodeur, épouse de feu Emery Lafontaine, notaire. Décédée dimanche, le 8 courant, Mme Lafontaine était la mère de M. l'abbé Hugues Lafontaine, le curé de la nouvelle paroisse de St-Joseph. Trois autres fils lui survivent, MM. Emery, Henry et Hippolyte, de St-Hugues.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille.

M. Samuel Casavant

M. Samuel Casavant, vice-président de la fabrique d'orgues Casavant Frères, victime il y a plusieurs semaines d'une chute de cheval, a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Montréal, sa convalescence menaçant d'être longue. Ses nombreux amis font pour lui des vœux de rétablissement.

Partie de Cartes

Mardi soir, le dix-sept courant, il y aura partie de cartes, whist et Cinq-Cents, au Casino des Zouaves. La soirée sera sous les auspices de l'Union St-Joseph du Canada. L'admission est de vingt-cinq sous et les billets sont en vente au magasin Au Bon Marché.

Pour l'Europe

M. Emile Solis et Mme Solis sont à se préparer pour un assez long voyage d'Europe. Ils se rendront probablement à Rome, après avoir séjourné quelques semaines en France.

Si vous voulez avoir de l'énergie, de la vigueur et de la force, prenez du Tanlac. J. H. E. Brodeur.

De retour

M. et Mme J.-Armand Guillerie sont de retour de leur voyage de noces dans les Adirondacks. Ils recevront à leur résidence au No 10 de la rue St-Simon.

Une bonne année

Au cours de la dernière année judiciaire, Mtes Phaneuf & Poirier, avocats, ont pris devant les divers cours des districts judiciaires de la Province, 398 causes, tant en demande qu'en défense.

Si vous vous sentez rendu à bout de force, si vous ne pouvez ni dormir ni manger, ni travailler normalement et à votre satisfaction, vous avez besoin de prendre du Tanlac. J. H. E. Brodeur.

CHEMINS DE FER CANADIEN NATIONAL

Changements dans les horaires

Le Chemin de Fer Canadien National annonce des changements dans les horaires des trains de passagers, effectifs dimanche prochain, le 15. Toutes informations seront données par les agents de billets.



CONCERT BOTREL A ST-HYACINTHE

Sous les auspices de l'A.C.J.C.

Au profit des œuvres paroissiales

SALLE DU PATRONAGE
JEUDI, 9 MARS 1922

Plan à la Pharmacie Brodeur

LA BANQUE NATIONALE

Mercredi, le 1er février prochain, et après, cette banque paiera à ses actionnaires un dividende de trois pour cent (étant au taux de douze pour cent l'an), sur son capital versé, pour le trimestre finissant le 31 janvier prochain.

Ce dividende sera payé suivant la liste des actionnaires inscrits à la date du 16 janvier prochain.

Par ordre du bureau de direction.

N. LAVOIE, Gérant général
Québec, le 13 décembre 1921

CONFERENCE DU R. P. Louis Lalande, S. J.

"On en a vu bien d'autres"

AVEC

Addition d'un programme musical AU PATRONAGE

LE JEUDI 19 JANVIER à 8.15 h. précises

Entrée gratuite, pas de billets. Tout le monde est invité

C'est le CERCLE CATHOLIQUE DES VOYAGEURS qui fait des étrennes à ses concitoyens.

Notes locales

Gros incendie

Jeudi soir de la semaine dernière, un incendie s'est déclaré à l'arrière du magasin de M. Peter Olesker, marchand de la rue des Cascades. Malgré un travail ardu, les pompiers, sous les ordres du chef Bourgeois, n'ont pu maîtriser les flammes. M. Olesker subit des pertes évaluées à plusieurs milliers de dollars.

Aux deux étages supérieurs se trouve le club Montclair, un des clubs les plus achalandés de notre jeunesse. Là aussi, les dommages sont considérables.

Les ateliers de la "Rita Shoe Co.", ont été grandement endommagés. On ne connaît pas encore l'étendue des dommages. La "Singer Mfg. Co.", dont les magasins sont situés à côté de l'immeuble incendié, a subi des pertes considérables par l'eau et la fumée. Le théâtre Corona a aussi été endommagé. C'est un des plus gros incendies enregistrés depuis longtemps dans notre ville.

Echos judiciaires

On sait que dix plaintes avaient été portées contre MM. Simard et Boila, de Montréal, propriétaires de l'école par correspondance "Dominion", les accusant d'avoir fait signer des contrats sous de fausses représentations.

Les enquêtes préliminaires ont été faites et M. le juge Marin vient de rendre sa décision.

Dans six des cas, il a libéré les accusés. Il les a condamnés à subir leur procès pour les cas de L. A. Gizaile dit St-Germain, Henri Lamontagne, Philias Guéneau et Emile Marcotte.

Dans ces causes là, les accusés, d'après la preuve, auraient promis de donner des leçons d'anglais à domicile et ils auraient même fixé, les soirs auxquels telles leçons seraient données.

Mort accidentelle

Dans le cas du jeune Arthur Lefebvre, que l'on a trouvé gisant le long de la voie du Grand Tronc à St-Liboire, les jurés ont rendu un verdict de "mort accidentelle".

Le défunt était parti de Montréal lundi soir le 2 pour aller porter une valise de linge à sa sœur chez son oncle Léon Saint-Laurent, dans le rang Saint-Georges. Son père, Alphonse Lefebvre, est mort il y a cinq ans, et sa mère est morte la semaine dernière à Montréal.

Il y a une chose qui paraît assez étrange, c'est que le jeune Lefebvre avait une blessure au front quand on l'a trouvé. Lorsqu'il est parti de Montréal, les uns disent qu'il avait dix piastres, d'autres disent vingt-cinq piastres. Lorsqu'on a trouvé son cadavre, il n'avait pas un sou dans ses habits.

Peut-être aussi se serait-il fait tuer, en sautant du train en marche. Les commentaires sont nombreux et variés.

A Beloeil

On annonce pour demain, samedi, un enchère concert, organisé par les Enfants de Marie, au bénéfice du couvent des Rév. Sœurs Jésus Marie.

Croyez-vous qu'une annonce dans La Tribune vous sera profitable? Essayez, et vous serez convaincu du fait.

La même terre

(De la "Croix")

Encore une étrange sensation. J'assiste à un dîner de cours, qui réunit des anciens du Grand Séminaire.

On se retrouve avec une joie... un peu teintée de mélancolie.

—Ah! c'est toi...?

—Mais oui, c'est moi... Comment me trouves-tu...?

On se regarde réciproquement. Et dans le visage empâté ou amaigri... encadré de cheveux gris, ou de cheveux blancs... ou pas encadré du tout, on recherche la jeune et vivante figure de jadis... celle que la vie n'avait pas encore griffée.

—Tu me trouves changé...?

—Oh! si peu...!

—J'ai à ma droite, un bon et excellent prêtre... et, à ma gauche, un autre bon et excellent prêtre.

Ils sont, tous les deux, du même diocèse, et chacun, dans la même réflexion, curé d'une paroisse contigüe, uniquement séparée par la route départementale.

Et je m'informe:

—Quelle est votre vie là-bas? dis-je en me tournant vers mon voisin de droite. Est-ce que cela va...?

Il lève sa fourchette d'une main, et son pain de l'autre.

—On le fait aller...!

—Comment... on le fait aller?

—Oui... on en prend son parti!

—Ah! je l'avoue, j'y ai mis le temps... Mais, aujourd'hui, ça y est...

—Je ne comprends pas très bien...?

—Naturellement!... à Paris, vous ne pouvez pas comprendre. Eh bien, c'est très simple: quand à 7 30 heures, je descends de l'autel, "ma journée est finie". Vous entendez bien... finie!... plus rien à faire!... rien!

—Et vos ouailles...?

—Le curé se met à rire:

—Ah! Parisien!... mes ouailles... Elles sont aux champs, à l'écurie, à l'école, au cabaret... Si vous saviez comme elles se passent facilement de leur curé!

—Et, vraiment, vous avez tout essayé...?

Sa large main fait un geste de hachon:

—J'ai tout essayé... rien à faire!

—Alors... toute la journée...?

—Voilà: le matin, je dis mon bréviaire, je bêche mon jardin...

Courtemanche aux Assises

Arthur Courtemanche, accusé d'avoir assailli et battu l'abbé N. C. Belanger, curé de St-Dominique, et de lui avoir causé des blessures graves, a comparu hier devant M. le juge E. Marin pour son examen volontaire. A la question du sage il s'est contenté de répondre qu'il n'a rien à dire pour le moment. Après cette déclaration, il a été condamné à subir son procès au prochain terme de la cour du banc du roi, le 19 juin prochain. Il est resté en liberté sur le cautionnement de Pierre Courtemanche pour \$3,000 et son cautionnement personnel pour le même montant.

Maison demandée

On demande une maison de huit ou neuf pièces à louer pour en prendre possession immédiatement ou au 1er mai.

S'adresser à L. J. Papineau Bureau de la Cie. de Téléphone Bell.

13, 20, 27.

l'étudie un peu... oh! sans enthousiasme! Vers midi, le facteur arrive... C'est l'heure attendue, bénie... Quelquefois, du courrier... souvent une brochure, des imprimés... toujours le journal. Alors, je m'installe, l'hiver, devant la cheminée tremblante... l'été, dans le jardin... Et je lis... je lis jusqu'au nom du gérant. A 4 heures, c'est tantôt un petit catéchisme à des gosses terribles; tantôt un malade à voir auquel je peux parler de tout, excepté du bon Dieu... Ensuite revient l'heure du bréviaire... dîner... couché... Multipliez cela par trois cents jours...

—Et le dimanche...?

—Un peu plus occupé... si peut... Je vous répète: leur champ, leurs bêtes, leurs bêtes, leur champ...

—Avez-vous des Enfants de Marie?

—J'ai essayé!... Elles se sont froissées un jour pour une bêtise; et maintenant c'est fini.

—Pas drôle!... fis-je en secouant la tête.

—On s'y fait... Il y a des grâces d'état...

A ce moment, le domestique charge les assiettes, et je me tourne vers mon confère de gauche.

—Excusez-moi... j'étais en grande conversation avec votre voisin de campagne. Et ça va... vous...?

—Si ça va...? Cela va trop!...

—Pas possible!...

—Quelquefois même, le dimanche, je pense à vous, et je me dis: "Si Pierre nous voyait, il serait content!..." Savez-vous combien je tiens à la "Croix" et de "Pèlerins" dans mon patelin...? Puis d'une certaine... sans compter l'"Etoile néo-christe"...

—Mais, pas vous-même...?

—Non, mes enfants du patronage... Ils sont enragés... ils ont abîmé presque tout le village. Après vêpres, je leur tire une petite loterie; par-ci par-là, une promenade... Et ils sont heureux!...

—En semaine, trouvez-vous à vous occuper toute la journée...?

—Et comment!... Parfois même la nuit!... A propos, je ne sais pas si je peux oser...? Moi aussi, j'ai un bulletin paroissial.

—Ah! tant pis!... je vous le montre...

Il tire alors de sa poche deux numéros de deux mois différents. Tout en parlant, je les parcours, d'abord avec indifférence... puis, avec intérêt... enfin, avec admiration.

Ce n'est pas le bulletin vaguement rempli à coups de cisailles et d'annonces... c'est le bulletin d'un prêtre qui "croit" à la valeur de son papier... petits articles courts, adaptés, toujours bienveillants. Il y en a pour tout le monde... pour ceux qui viennent à l'église et pour les autres... Mise en pages, souple, aérée, agréable... deux ou trois illustrations bien choisies. Je sens que le pasteur aime ses brebis, qu'il les lave, les peigne, et même, de temps en temps, les tond comme doit faire un bon berger...

Je lui demande de me le servir régulièrement; je lui enverrai la "Plaine" en échange.

—Et le curé, tout content, continue à me parler de ce qui lui emplit le cœur, c'est-à-dire de sa paroisse:

—Quelle vie prenante que celle d'un curé de campagne!... Tous mes paroissiens, je les connais et je les aime, et je m'intéresse à tout ce qui les regarde!...

—Mais, parmi eux, il doit y en avoir qui ne valent pas cher?

—Ce n'est pas leur faute! Tout ce qu'on leur a raconté, à ces pauvres gens!... l'encre qu'on a versée dans leur cerveau!...

Alors j'arrange tout pour le mieux; je retape les vieux; je cherche les points de contact; j'accroche surtout les jeunes... Cette année, je suis content... ça va!... Et, l'année prochaine, quand j'aurai ma mission... ça chauffera!

Le dîner s'achève.

Je continue à écouter les confidences de l'un et l'autre de mes anciens condisciples.

Que penser...?

Qui a tort...? qui a raison...?

Car, je vous le répète... tous les deux sont de bons et saints prêtres, chacun très intelligent.

Et ils travaillent dans la même diocèse, la même terre, uniquement séparés par la route départementale...

Pierre l'ERMITE

La plus grande force du monde

Les événements conduisent les hommes, mais de quoi sont faits les événements? Quelle est la force la plus puissante? Appartient-elle au domaine physique, au domaine intellectuel, ou au domaine moral?

Tel est le petit questionnaire que la revue "Je sais tout" a adressé à une vingtaine de personnalités choisies, de telle sorte que toutes les fonctions sociales, tous les goûts, toutes les opinions fussent représentés.

Voici quelques unes des réponses que "Je sais tout" publie dans son dernier numéro:

Le bon sens est le maître de la vie humaine.

Paul Deschanel

Quelle est la plus grande force du monde? — La Nature.

Général Nivelle

La force qui engendre les événements actuels? Elle n'est pas neuve: c'est la démocratie.

Pierre Mille

Quelle est la plus grande force du monde? L'Orgueil... hélas!

A. Willette

La plus grande force du monde? La bêtise universelle, indubitablement.

Lucien Descaves

En réalité, il n'y a au monde qu'une force impulsive et répulsive; il n'y a qu'un grand ressort: il n'y a qu'un facteur formidable...

C'est la peur, petit chasseur, c'est la peur.

G. de la Fouchardière

La plus grande force du monde! C'est la bêtise humaine pour ceux qui savent se servir de celle des autres.

Docteur Roux

La plus grande force du monde? C'est l'argent.

Clement Vaute

MM. Victor Marguerite et le capitaine Fonck assurent que la plus grande force du monde, c'est le travail; peut-être la force d'inertie pensent les frères F. H. R.; la concierge, croit Mme Ra. H. D.; la volonté déclare M. Leulier, préfet de police; l'amour, dit Mme Yvonne Sarcey.

Une annonce dans La Tribune a toujours porté profit. Pourquoi ne pas annoncer dans ce journal?

LA MAUVAISE DIGESTION

Des Milliers de Personnes en Souffrent

"FRUIT-A-TIVES" La Fait Disparaître

L'estomac agit à la façon d'une baratte. Il est recouvert d'un fort revêtement musculaire et doublé d'une membrane douce et délicate qui sécrète les sucs gastriques, lesquels digèrent et dissolvent les aliments solides.

Lorsque les aliments tombent dans l'estomac, le revêtement musculaire les presse et les serre, puis à la façon d'une baratte les mélange aux sucs gastriques qui les dissolvent ou les digèrent. Mais—si les muscles extérieurs de l'estomac sont faibles—ou si le liquide dissolvant est pauvre ou insuffisant—l'aliment ne sera pas digéré normalement et vous avez de la mauvaise digestion. Le "Fruit-a-tives" est le plus puissant remède du monde pour tonifier les muscles de l'estomac et lui fournir en abondance le liquide dissolvant très fort et très pur qu'il faut pour digérer complètement tous vos repas. Le "Fruit-a-tives" fait cela parce qu'il maintient l'activité du rein, des intestins et maintient la pureté du sang, ce qui assure la pureté des sucs gastriques.

Le "Fruit-a-tives" corrigera votre digestion défectueuse ou votre dyspepsie et vous permettra de manger avec plaisir. Faites-en l'essai.

60c la boîte, 6 pour \$2.50. Boîte d'essai 25c.

Chez tous les marchands ou expédiés sans frais par la poste par Fruit-a-tives Limitée, Ottawa.

Chemins de Fer National du Canada

Changements dans l'horaire des trains en vigueur dimanche, le 2 octobre 1921.

Les chemins de fer Nationaux du Canada annoncent un changement dans l'horaire des trains en vigueur dimanche, le 2 octobre, 1921, après laquelle date, l'heure du départ et de l'arrivée des trains à St-Hyacinthe sera comme suit:

PARTANT DE ST-HYACINTHE

8.06 a.m.—Tous les jours pour Montréal.

9.25 a.m.—Tous les jours excepté le dimanche, pour Québec via le Pont.

12.08 p.m.—Tous les jours pour Lévis, Moncton, Mont-Joli, et tous les jours excepté le samedi pour Moncton, Halifax, et St-John N.B.

5.51 p.m.—Tous les jours excepté le dimanche pour Montréal.

6.27 p.m.—Tous les jours pour Montréal.

6.50 p.m.—Tous les jours excepté le dimanche pour Nicolet.

8.08 p.m.—Tous les jours pour Lévis, Moncton, Halifax, St-John.

ARRIVANT A ST-HYACINTHE

8.06 a.m.—Tous les jours de Halifax, St-John, Moncton, Campbellton, Lévis

9.25 a.m.—Tous les jours excepté le dimanche de Montréal.

10.10 a.m.—Tous les jours excepté le dimanche de Nicolet.

12.08 p.m.—Tous les jours de Montréal.

5.51 p.m.—Tous les jours excepté le dimanche de Québec via le Pont.

6.27 p.m.—Tous les jours de Mont-Joli et Lévis et tous les jours excepté le dimanche de St-John, Halifax Moncton Campbellton.

8.08 p.m.—Tous les jours de Montréal.

Pour plus amples informations s'adresser aux agents de bil.

VOIX DE L'A. C. J. C.

PIETE — ETUDE — ACTION

5e ANNEE No 2

LE 13 JANVIER 1922

LA BONNE PRESSE

(Suite)

En certains cas, ce serait une aumône fort méritoire et un excellent apostolat d'introduire un bon journal, fût-ce à ses propres frais, dans des milieux où il serait surtout nécessaire et n'arriverait jamais par une autre voie.

Ce programme que notre évêque traçait à ses prêtres ne peut-il pas devenir le nôtre? Que nos efforts, cette année, soient dirigés vers l'action sous cette forme spéciale d'encouragement, de défense et de propagande de la bonne presse.

Le premier moyen d'encourager, c'est sans doute de s'abonner soi-même aux bons journaux. L'on ne peut s'abonner à tous, mais d'abord à ceux de notre région et ensuite à tous les autres qui nous touchent le plus près et qui traitent des intérêts de l'Eglise et du pays. Ils sont souvent dans le plus grand besoin tant à cause de leur caractère spécial que de certaines circonstances communes à tous les journaux.

Le second s'impose de lui-même et, par contre partie, c'est de ne pas dépenser inutilement notre argent en achetant les autres et, par là, leur fournir les moyens de répandre leurs incongruités et leurs faux principes.

Le troisième, c'est de donner au journal de notre région nos travaux d'impression et d'annonce. Le seul fruit des abonnements ne constitue pas le principal revenu des journaux. Les annonces et les impressions doivent solder les déficits que seraient appelés à combler les actionnaires.

Il en est un autre encore plus efficace: c'est de faire au bon journal une large part de notre aumône. C'est un pauvre et l'un de ceux qui méritent l'application de cette parole: "Ce que vous ferez à l'un d'eux, c'est à moi que vous le ferez".

Outre l'encouragement que nous devons aux bons journaux, nous avons l'obligation de les défendre. Ce n'est pas une obligation quelconque, mais une obligation stricte de tous les jours car nous nous trouvons en face de l'attaque faite au bon journal devant nous dans la même position que la victime devant l'agresseur. Nous sommes dans le cas de légitime défense et il vaut mieux prévenir les coups que de les encaisser.

Tuons le mauvais journal plutôt que de laisser tuer en, notre présence le journal que nous aimons. Nous en avons maintes fois l'occasion: en chemin de fer, dans des réunions publiques ou privées, à l'atelier, à l'usine. Si, à votre goût, elle ne se présente pas assez tôt, faites-la naître.

Notre énergie cependant doit surtout porter vers la propagande, car outre le bien que nous ferons au journal lui-même, nous contribuerons fortement à servir la religion et le patrie.

Le moyen? Je le trouve dans cet article signé G. H., paru dans le *Devoir* du 8 octobre dernier:

"Partout où s'organise avec quelque souci de résultat la propagande du journal catholique, que fait-on? On commence par former un comité—comme aux Trois-Rivières, où le comité régional de l'A.C.J.C. a remporté un brillant succès—de gens dévoués qui, sous la direction ou suivant les avis du clergé, examine la situation de la paroisse ou de la région, dresse la statistique des bons journaux et repère leurs abonnés; puis fait la liste des catholiques lecteurs de feuilles neutres ou anti-religieuses; puis encore celle des indifférents auprès desquels une action pourrait être tentée; enfin concerte une campagne d'insinuation du bon journal partout il a chance d'être admis, et renouvelle son travail d'année en année aux époques de réabonnement."

Nommez moi un cercle dans la région où cela ne peut se pratiquer?

Voilà les grands moyens de propagande; mais il en est de petits qu'il ne faut pas négliger. Je veux parler de la pratique de laisser dans les tramways, dans les trains, le bon journal que vous avez lu, le passer à vos amis, faire cadeaux d'abonnements soit à une partie de cartes ou en toutes occasions où l'on vous demande une contribution. Et comme la jeunesse est fertile en découvertes, chacun de vous peut trouver d'autres occasions que j'appellerai de milieu. Dans les voitures de chemin de fer, demandons toujours les bons journaux et refusons ostensiblement les mauvais et les jaunes.

Voilà en quelques mots un programme assez chargé pour l'année que nous commençons, je l'avoue; mais il n'est pas au-dessus de nos forces. Travaillons arduement et que chacun de nous, à la prochaine convention régionale, puisse se rendre le témoignage d'avoir fait son devoir et en montrer les bons résultats.

Joseph SAINT-PIERRE, N. P.

POUR STIMULER NOS EFFORTS

Le caractère de notre époque, c'est l'organisation de la jeunesse catholique dans le monde entier. Les jeunes prennent place dans la vie des peuples.

Au congrès international de la jeunesse catholique, tenu à Rome récemment, ce fait est apparu dans tout son éclat et a été signalé par la presse mondiale. Et à ce congrès international, plus d'un million de jeunes gens catholiques s'étaient rendus, représentants de 26 pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie. Le Canada était représenté, la France, l'Allemagne, les Etats-Unis, jusqu'au Japon et la Chine. On a une idée de l'influence que peut avoir l'organisation de la jeunesse catholique, si l'on considère les chiffres donnés, pour certains pays, dans les rapports soumis au congrès. Il y a par exemple en Autriche 600 associations de jeunes gens catholiques comprenant 300,000 membres.

En Allemagne, 3162 cercles, avec 340,000 membres. En France, l'organisation comptait 120,000 membres avant la guerre; ce nombre a nécessairement diminué avec les années 1914-18. En Tchéco-Slovaquie, on ne compte pas moins de 86,000 membres. Il y a certes des pays où l'organisation est moins puissante, mais il n'y a là qu'une question de temps.

Le nombre n'y fait rien; c'est l'énergie, c'est la volonté, c'est la discipline des combattants qui vaut quelque chose. Les cadres de l'A. C. J. C., fortement charpentés, ne tendent qu'à s'agrandir. Avec son comité central, ses comités régionaux, ses cercles d'études, et ses avant-gardes, que ne peut-elle pas entreprendre? Les jeunes gens formés à son école deviendront, pour les causes nationales et religieuses, les précieux réalisateurs. Plusieurs jeunes hommes de marque sont déjà sortis de ses rangs; d'autres, imitant leur exemple les suivent de près.

Que 1922, voit notre région compter plusieurs nouveaux cercles!

MOT D'ORDRE

Il nous semble que toute paroisse de quelque importance devrait avoir son cercle d'études affilié à l'Association de la Jeunesse. On se trompe si l'on croit qu'il faut pour cela beaucoup de jeunes gens. C'est une élite qu'il s'agit de créer. Cinq ou six jeunes gens bien choisis suffisent pour commencer. Ceux-là bientôt, par leurs paroles et par leurs exemples, entraîneront les légers et les indécis, c'est-à-dire la masse.

Mgr F.-X. CLOUTIER.

CONVOICATIONS

Mardi

Georges-Etienne Cartier, Farnham; Réunion d'études à 8 heures.

Mercredi

Benoit XV, St-Hyacinthe; Réunion d'études à 8 heures.

Crevier, Marieville; Réunion d'études à 8 heures.

St-Romuald, Granby; Réunion d'études à 8 heures.

Vendredi

Comité régional; Réunion régulière à 9 heures.

Saint-André, Acton; Réunion d'études à 8 heures.

Saint-Denis; Réunion d'études à 8 heures.

TOUS LES MOIS PLUSIEURS FEMMES

Prendent les Tablettes ZUTOO et éloignent ainsi les coliques et les Maux de tête. Lisez bien ce que dit Mde. Wright: "J'ai reçu votre échantillon de tablettes ZUTOO, et je les ai prises pour calmer mes douleurs très aiguës causées par la menstruation, et pour mes maux de tête. Au bout de 30 minutes mes douleurs avaient entièrement cessé, et je ne m'en suis plus ressentie durant toute la période. A ces époques je souffrais ordinairement beaucoup, et je suis très reconnaissante d'avoir pu me procurer une médecine qui me soulage si promptement. Toutes les femmes du pays devraient connaître les mérites des Tablettes ZUTOO et leurs effets". Mde Allen WRIGHT, Fulford, P.Q.

A ECHANGER

Une automobile "Abbot" 6 cylindres, 7 passagers, en bon ordre, pour une automobile légère. Un Runabout serait accepté aussi en échange. S'adresser à St-Hyacinthe, Casier Postal 391. 23,30,6,13.

PHA MACIE DU
DR J. E. A. COLLETTE

Drogues, Produits Français et Brevetés.
Accessoires divers. Articles de Toilette, Parfums, Chocolats

ATTENTION SPECIALE aux MEMBRES du CLERGE
et aux COMMUNAUTES RELIGIEUSES

PRESCRIPTIONS DES MEDECINS REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN

Le Dr A. P. CARTIER, ci-devant de Ste-Madeleine, a ses bureaux du jour dans la pharmacie.

Bureaux et Pharmacie:

197, rue CASCADE 3 coin Ste-Anne

TELEPHONE:
JOUR 348 — NUIT 311

CAMILLE HUBERT
Tel. 395

WILFRID DUPONT
Tel. 643

HUBERT & DUPONT
MARCHAND DE

Grains et Farine, Foin et Paille

GROS ET DETAIL

ST-HYACINTHE, P.Q.

Tél Bell

MAGASIN 27

Coin des rues

ST-ANTOINE et MONDOR

EUSEBE N. GAUDETTE

Enseignement de PIANO, BARYTON, ALTO et CORNET
Leçons à domicile

S'adresser à 30 rue ST-LOUIS VILLAGE ST-JOSEPH

DECOUVERTE MONDIALE

ACAINE

Le monde médical s'agit en ce moment à propos de l'arsenic employé pour vitaliser les dents. Ce poison est accusé, avec justice dans beaucoup de cas, de produire la nécrose des os maxillaires et partant des abcès dentaires dommageables à la santé générale de l'individu. Le Dr J. N. Paul Fournier a constaté ces résultats néfastes depuis au-delà de 15 ans et voilà la raison de ses recherches transcendantes en art dentaire. A preuve voici ce qu'il écrivait dès 1910, (les documents sont là), à l'aurore de la découverte de son anesthésique local, l'Acaine, qu'il utilise depuis cette époque pour l'extraction des nerfs dentaires absolument sans douleurs et sans mauvais résultats:

'Etonnant résultat. —

C'est surtout ici que l'Acaine permet d'obtenir les résultats les plus extraordinaires. Avec un peu de pratique, elle permet à l'opérateur d'obtenir en 10 minutes, sans aucune douleur, ce qui lui demande 15 jours, 3 semaines et souvent plus, dans certains cas.

Les substances médicinales spécifiques qui composent l'acaine ont pour but d'atténuer les effets que cause l'injection et d'assurer, sous le plus bref délai, le retour des tissus anesthésiés à l'état normal.

L'arsenic, qui s'emploie universellement pour dévitaliser la pulpe dentaire, agit par pléthore de la partie au contact, en dilatant les artères et contractant les veines. Il se produit une stase du sang dans la pulpe et, par suite, une mortification. En termes vulgaires mais justes: "La dent est étouffée dans son sang". Le nerf enlevé, il faut traiter la dent un temps indéterminé pour détruire cet état pathologique causé par l'arsenic, en momifiant les résidus rétractaires du sang dont la dent est saturée.

Décoloration. —

De plus, la dent tourne au noir par la décomposition du fer contenu dans l'hémoglobine. En résumé, par ce procédé à l'arsenic, l'on crée un état morbide très déplorable d'abord, puis l'on travaille de 8 à 15 jours ensuite pour en atténuer les résultats.

Extraction du nerf par l'acaine. —

LE PROCÉDÉ QUE JE PRECONISE AGIT TOUT AUTREMENT. L'acaine, injectée d'abord comme pour l'extraction de la dent, rend les parties parfaitement exsangues. Deux ou trois minutes après l'injection, vous pénétrez sans douleur dans la pulpe en perforant la couronne, puis, avec un tire-nerfs, vous extrayez la pulpe anémiée, ne contenant aucune trace de sang: votre dent était saignée à blanc. Du même coup, votre travail de momification est fini, et les ennuis de la décoloration de la dent sont écartés.

L'Acaine est appelée à rendre les services les plus extraordinaires dans la chirurgie en général. Un très grand nombre d'opérations vont pouvoir se faire sans recourir à la grande anesthésie (à l'éther ou au chloroforme) qui ne sourit jamais à personne. Des expériences se continuent en ce moment par les maîtres de la science chirurgicale et les détails suivront plus tard.

UNIQUE AU MONDE

8 "Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance."

Extraction et plombage des dents sans douleur par le même procédé.

Bureaux du Dr J.-N. PAUL FOURNIER
ST-HYACINTHE, Qué. TELEPHONE 40

L'IMPRIMERIE DE

LA TRIBUNE

Impressions de tous genres

Satisfaction—Promptitude

L'endroit par excellence.

A PROPOS D'ARCHITECTURE

CHAPELLE DE LA MAISON MERE DES
SOEURS DE LA PRESENTATION
A SAINT-HYACINTHE

Parmi les œuvres d'architecture dignes d'attention qui se trouvent dans notre province il en est une spécialement intéressante et cependant assez mal connue des amis de l'art canadien. La chapelle du couvent de la Présentation de Marie, à St-Hyacinthe n'a été vue que par bien peu de personnes pouvant l'apprécier à sa valeur. Elle est bâtie dans l'axe de la façade postérieure du couvent et n'est à peu près accessible, si l'on excepte le personnel de la communauté, qu'aux parents des pensionnaires de la maison. L'ayant visité par hasard, il y a quelques mois à peine, nous fûmes étonnés de voir une œuvre de cette valeur et bâtie à une époque où le mauvais goût prévalait si souvent dans notre province.

Les dimensions de cette chapelle sont assez restreintes. La nef se compose de cinq travées et n'a pas de colonnes. Le plafond est divisé en coupe transversale de trois panneaux dont celui du milieu plat et les deux autres contrés. — Le chœur était ouvert de toute la largeur du panneau central du plafond par une arche plein cintre de belles proportions; et son plafond était en demi-coupe divisé en cinq sections. — De chaque côté de l'arche du chœur, des arches de plus petites dimensions encadraient les petits autels qui seront malheureusement dépouillés de leur rétable pour des fins d'utilité. — Les trois premières travées en comptant à partir du chœur, sont percées de fenêtres jumelles; la dernière reçoit la tribune. Deux piliers la supportent au moyen de consoles dont le profil bien étudié relie agréablement les lignes horizontales de la tribune au lignes verticales des piliers.

La hauteur de la chapelle étant limitée par le plancher de l'étage situé immédiatement au dessus, l'architecte avait un problème assez difficile à résoudre.

Le plafond plat aurait fait paraître la nef trop large pour sa hauteur et il était impossible de songer à la voûte plein cintre qui aurait exigé un demi-étage de plus, sacrifice que l'architecte ne pouvait pas imposer. La difficulté a été tournée d'une façon très élégante en combinant les deux modes, soit un plafond plat au centre qui accuse franchement l'étage situé au-dessus de la nef et dont la courbe des panneaux latéraux adoucit ce qu'il pourrait y avoir de dur et de heurté dans l'intersection des pans latéraux et du plafond.

Cette combinaison qui aurait pu être choquante dans une voute en maçonnerie nous rassure ici, car l'architecte nous rappelle de quoi la voute est faite par la décoration, bien appropriée au bois des panneaux, par la saillie accentuée des poutres et par la délicate proportion de ce qu'on peut appeler la membrure. Ainsi, si l'on excepte les piliers recevant le doubleau qui sépare la nef du chœur et ceux qui supportent la tribune, lesquels sont de proportions assez robustes à cause même de leurs fonctions, tous les motifs accusant la charpente sont délicats. Les colonnettes engagées

au centre de chacun des trumeaux ont environ six pouces de diamètre et ne descendent qu'au tiers de la hauteur des murs où des culs de lampes les supportent et cet arrangement, qui paraîtrait faible pour une construction de maçonnerie, est ici tout-à fait heureux.

Le style général de la chapelle est d'inspiration byzantine, mais interprété par l'artiste de façon bien personnelle. Les chapiteaux des colonnettes ont une abaque d'apparence moins lourde et un feuillage plus fouillé que les chapiteaux byzantins. — L'ornementation a été particulièrement bien comprise. L'architecte n'a pas attendu de la main d'œuvre plus qu'il n'était en droit de le faire. Les artisans habiles n'abondaient pas alors et l'ornement exigeant une adresse hors du commun a été banni. La sculpture est sobre et le maître de l'œuvre n'a fait que les dessins que pouvaient interpréter de façon convenable les ouvriers de l'époque. Ainsi, la balustrade de la tribune est d'un grand effet décoratif et le détail en est pourtant très simple. L'on ne s'explique bien ce résultat qu'en découvrant l'appoint qu'a apporté la peinture dans la décoration.

La tonalité générale de la peinture est d'un gris coloré et prépare la transition soit avec la couleur rose du champ des panneaux du plafond soit avec le bleu des moulures où l'architecte a voulu des ombres fortes, produisant ainsi une variété de tons tirés de quatre couleurs seulement qui anime tout l'ensemble.

Les murs sont du ton beige chaud propre à mettre en valeur tout le détail des parties plus claires; il accentue avantageusement une ligne horizontale de l'architecture là où une teinte uniforme de toute la décoration aurait produit la monotonie et la froideur au détriment de l'effet architectural même.

Par suite des travaux d'agrandissement de la chapelle, le chœur était démolie au moment où nous avons pensé devoir faire une brève description de cette œuvre.

Le maître-autel était momentanément enlevé. Bien composé, dans son ensemble, il avait cependant déjà subi de notables mutilations avant la démolition du chœur.

Adossé à l'abside de celui-ci, les proportions en avaient été calculées pour l'espace qu'il occupait et ses formes adaptées aux lignes générales de la construction. Il s'encadrait harmonieusement des colonnettes murales. La décoration en couleur s'harmonisait également avec celle du reste de la chapelle.

Cet autel subit un jour, comme dans un trop grand nombre de nos églises, l'invasion d'ampoules électriques. Le tabernacle original et les motifs du rétable dont le caractère s'adaptait aux détails d'ornementation de la chapelle furent remplacés par un édifice banal, de forme étrangère au plan. Le prolongement du degré supérieur du rétable pour l'installation de deux anges porteurs de lumière qui masquent les

colonnettes murales et celles mêmes de l'autel, en enfouissant la base de l'encadrement du tableau qui le dominait, achevèrent de détruire les proportions générales et l'harmonie de l'ensemble.

Il serait facile de reconstituer cet autel dans son état primitif et nous ne doutons pas que les directrices de la maison n'aient à cœur de le faire.

Le badigeonnage blanc et or ou d'une teinte uniforme quelconque menaçait, nous dit-on, de recouvrir cette décoration originale qu'un artiste à la fois peintre et architecte avait conçue. Nous entretenons l'espoir qu'il n'en sera rien fait puisque les parties de la nouvelle chapelle en construction n'imposent nullement l'uniformité rigoureuse de la décoration et que l'on ne saurait alléguer ici aucun avantage économique.

La valeur d'un acte de gratitude, envers l'artiste de mérite qui nous a légué cette œuvre instructive serait appréciée de tous ceux qui ont à cœur le progrès et l'honneur de notre pays par la conservation de tout l'apport de nos devanciers.

L'architecture canadienne ne subit-elle pas une décadence lamentable et cette décadence n'est-elle pas due à l'apathie de notre population pour tout ce qui a trait à l'art, pour tout ce qui n'est pas confort, plaisir ou luxe? Quand un artiste compétent et soucieux de sa dignité professionnelle vient essayer de réagir contre le mauvais goût, sa vie est une suite de déceptions amères et l'on n'a pas beaucoup plus d'égards pour son œuvre que pour les vulgaires boîtes couronnées de tôle galvanisée qui s'élèvent partout dans notre province.

Il nous semble que si l'Association des architectes s'appliquait à signaler au public les œuvres intéressantes qui s'y trouvent, il y aurait déjà un grand pas d'accompli pour l'orientation de nos étudiants en architecture vers un art local et pour l'éducation de notre public qui saurait mieux secourir tout effort méritoire.

Quand ces œuvres seront connues, le Canadien, qui ne manque pas d'intelligence mais de culture, saura bien discerner le beau où il se trouve et le goûter.

Dans le cas particulier qui nous occupe, pendant que cette décoration est encore intacte dans toute sa fraîcheur, il nous semble qu'il vaudrait la peine d'en faire un relevé, par des étudiants, par exemple, et d'en déposer les cartons à notre bibliothèque. Nous pourrions tous les étudier avec profit et ce serait en même temps un geste encourageant pour les prosélytes de l'art canadien qui sentiraient qu'un groupe existe qui apprécie les œuvres de valeur et ne les laisse pas périr dans l'oubli.

E. N. architecte

"Le Devoir"

SIMARD ABSOUS

L'hon. Geo. Simard, président de la commission des liquors, n'ira pas en prison en vertu d'une règle "nisi" invoquée contre lui, sur la plainte qu'il s'était rendu coupable de mépris de cour. M. le juge McLennan a rendu jugement, absolvant M. Simard.

LES TRAVAUX
D'IMPRESSION

CONFIES A

"LA TRIBUNE"

sont exécutés rapidement et
à des prix modérés.

* * *

Nous vous donnerons
entière satisfaction

* * *

Nous imprimons
tout aussi bien
UN LIVRE
qu'une carte de visite

La Loi de faillite

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession.

Dans l'affaire de l'actif de Victor Gaudette, commerçant et cultivateur cédant autorisé. Laprésentation, Qué.

Avis est par les présentes donné que Victor Gaudette, Laprésentation, Qué. a, le septième jour de janvier 1922, fait une cession autorisée au soussigné.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à mon bureau le 23ème jour de janvier 1922 à une heure de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être

déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à St-Hyacinthe ce 12ème jour de janvier 1922.

HORACE ST-GERMAIN N. P.
93 rue Mondor
Syndic autorisé.



LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les soigne. Envoi gratuit par l'auteur à votre adresse. H. CLAY-GLOVER Co. Inc. 118 West 31st Street New-York, U.S.A.

Souvenirs de retraite

Jeudi dernier, veille des Rois, un groupe d'hommes et de jeunes gens se rendait à la villa St-Martin pour y faire une retraite fermée. Ils étaient quarante-trois dont vingt-sept de St-Hyacinthe même et la plupart des autres de la région. Presque tous y allaient pour la première fois et plusieurs, ne sachant trop ce qu'est la retraite fermée, craignaient de s'y ennuyer.

Mais dès le premier jour tous furent tellement pris aux exercices de la retraite qu'on entendit plus parler même de distractions. Ce n'est pas dire pourtant que les récréations du midi et du soir passèrent inaperçues. Loin de là; et l'on pourrait citer tel groupe où il se dépensa beaucoup d'esprit à discuter de graves problèmes.

La retraite dure trois jours; trois jours qui s'envolent à notre insu et qu'un bon soir on est tout surpris de voir finir. Les exercices en effet s'enchaînent avec tant d'ordre et de variété; ils sont si nombreux, si courts et si intéressants qu'il est impossible de ne pas s'en laisser captiver.

On ne saurait en effet comparer la retraite fermée à ces retraites qui nous sont prêchées tous les ans au temps du carême. Sans doute celles-ci peuvent faire beaucoup de bien et ceux qui les suivent avec attention et assiduité en profitent grandement. Malheureusement il n'y a alors que deux exercices par jour, et encore sont-ils séparés l'un de l'autre par toute une journée de travail pendant laquelle on n'a guère le temps de se recueillir, de méditer et de compléter ainsi les sermons.

A la retraite fermée, au contraire, on est à distance du monde, on n'est distrait par rien et on a tout le temps voulu pour rentrer en soi-même, chercher ce qu'il y a à réformer et, avec la grâce de Dieu, prendre les résolutions nécessaires. Ici, point de longs sermons, mais de brefs entretiens, suivis de bonnes méditations que chacun fait dans le silence de sa cellule.

Rien de plus profitable que ces méditations multipliées. Grâce à elles, on met en regard ce qu'il aurait fallu faire et ce qu'on a fait et chacun tire les conclusions qui lui conviennent. Après pareils exercices, qui ne se sentiraient devenir meilleur?

Aussi, tous les retraitants de la villa St-Martin, sont-ils revenus le cœur gai et la figure rayonnante. Tous souhaitent à leurs amis d'aller chercher là, le bonheur qu'eux en ont rapporté et ils ne désirent rien tant que d'y retourner encore eux-mêmes.

Auguste Mac.

Marcel Hubert viendra-t-il à St-Hyacinthe

Devrons-nous toujours tirer de l'arrière?

L'on nous pardonnera de poser ces deux questions à notre public, et ces questions, c'est à lui qu'il appartient d'y répondre.

Nous voudrions que notre ville fût aussi favorisée que d'autres, qui ne sont pas plus importantes par leur population, et qui sont beaucoup plus que nous dans le mouvement musical.

Nous avons à Saint-Hyacinthe un théâtre superbe; peu de villes en possèdent d'aussi élégants, confortables, bien situés, et possédant, pour des auditions musicales, d'aussi bonnes propriétés acoustiques.

C'est le grand désir de l'auteur de ces lignes de faire venir à Saint-Hyacinthe des musiciens de tout premier ordre: pour cela, il faut qu'on lui aide, et c'est le bon vouloir d'un chacun qui peut assurer le succès d'une entreprise qui, si elle ne manque pas de hardiesse, devrait tout de même être couronnée de succès, à cause du goût inné pour les bonnes choses chez notre population, comme aussi de l'importance relative de notre ville.

Il s'agit, cette fois, de faire venir à Saint-Hyacinthe un violoncelliste de génie; les journaux français l'appellent un prodige. Marcel Hubert vient jouer à Montréal, au théâtre St-Denis, le 19 janvier; nous voudrions qu'il vienne à Saint-Hyacinthe vers la fin de février.

Ce concert sera sous la présidence d'honneur de Monsieur René Morin, N.P., M.P., et de Madame Morin, et aura lieu un dimanche soir. Les prix seront raisonnables, et le programme serait composé de façon à intéresser tout le monde.

Nous avons si peu l'occasion d'entendre quelque chose de beau que nous voudrions profiter du passage de virtuose à Montréal pour prendre notre part de ce que chaque pays offre de meilleur lorsque l'on parle musique.

Les "Débats" de Paris écrivait en 1920 (à ce moment Marcel Hubert n'avait pas 14 ans):

"M. Marcel Hubert (13 ans et 9 mois), garçon nerveux à la chevelure romantique, étroit son instrument avec une fougue passionnée, le serre, l'enveloppe, le berce, le caresse, le maîtrise, et semble prêt à s'élancer avec lui, comme un cavalier fantastique, en plein ciel musical."

Ce jeune homme, nous allions dire cet enfant, est extraordinairement doué; partout où il s'est fait entendre depuis deux ans, il a soulevé l'enthousiasme. Nous sommes sûrs de l'effet qu'il produira ici. Seulement, comme des artistes de première valeur demandent un cachet relativement élevé, la venue de Marcel Hubert à Saint-Hyacinthe dépendra de la vente des billets. Le plan de la salle sera déposé à la Pharmacie Brodeur; nous dirons, dans un prochain numéro de ce journal, le prix des places, et si, à une date déterminée, les frais de ce concert sont assurés, nous en fixerons alors la date.

C'est au public qu'il appartient de dire son désir que notre ville soit favorisée de temps à autres de la visite de sommités musicales comme celles qui, depuis des années, passent un peu partout sans venir ici, et que, pourtant, nous désirons entendre comme tout le monde.

TRIBUNE PEDAGOGIQUE

N'en connaissons-nous que le nom?

Je veux parler de la Pédagogie, de la science et de l'art de l'éducation. Pour plus d'un, voilà tout ce qu'on en sait, ce qu'on en dit, ce qu'on en pense. Etudions-en donc définitivement ce qu'est la Pédagogie.

C'est une science, c'est-à-dire un ensemble de connaissances appuyées sur des principes certains, connaissances qui s'enchaînent et se raisonnent, connaissances que l'étude nous fait acquérir.

Mais il n'y a pas d'art sans science. Celle-ci perfectionne l'autre.

Et concluons de ces prémisses que la Pédagogie est une science qui s'occupe de la formation morale, intellectuelle et physique de l'enfant. Elle fait connaître les principes qui doivent diriger dans cette éducation et les moyens qui doivent être employés.

Tout être, quel qu'il soit, est organisé en vue d'une fin, déterminée par le Créateur. Et le sens de cette fin, nous le retrouvons dans les facultés ou tendances, directrices de sa vie. Mais l'exercice de ces tendances ne s'accomplit point d'une façon immuable et fatale. L'activité humaine peut y intervenir, soit pour en favoriser le développement régulier, soit pour les adopter à une occupation spéciale. Ainsi fait-on la culture des plantes et le dressage des animaux.

Quand il s'agit de l'enfant, intelligent et libre, on ne parle point de culture et de dressage sinon par manière de comparaison, et l'on se sert du mot éducation.

L'éducation est la formation intégrale et progressive de l'enfant. Nous y reviendrons plus longuement. Nous répétons encore que l'on doit distinguer une éducation physique, une éducation intellectuelle, une éducation morale et religieuse. Cette dernière, constituant l'étape supérieure du développement, s'appelle parfois pour ce motif, tout simplement l'éducation. Il ne faut point cependant la confondre, ainsi qu'on le fait trop souvent, avec l'éducation intellectuelle ou instruction et avec l'éducation physique, nommé aussi puériculture.

Pourtant l'éducation ne suffit point. Car les tendances de l'enfant sont sujettes à différentes

déviation, provenant du péché originel, ou dues à l'hérédité familiale, à l'influence du milieu ou à la liberté propre de l'enfant. Aussi l'éducateur devra-t-il accomplir en même temps qu'une œuvre de formation, une œuvre de réformation.

Et il est facile de comprendre maintenant que la pédagogie n'est rien autre chose que l'exposé normal des règles de la formation intégrale de l'enfant.

Prof. J.-E. PAQUIN

LANGUE FRANÇAISE

(4e année)

LE PAPILLON...

Il était une fois un papillon qui voltigeait sur des fleurs. Un petit garçon le vit, et il le trouva si joli qu'il voulut s'en saisir et se mit à le poursuivre. Mais chaque fois que l'enfant accourait vers le papillon, celui-ci s'élevait dans l'air et prenait la fuite. "Oh! laisse-le, cher enfant, dit la mère, laisse ce papillon et contente-toi de le voir voltiger heurteux et libre; car si tu le touchais, il perdrait sa beauté, et toi-même tu perdrais ce plaisir de le voir voler."

Orthographe. — Mots à écrire au tableau, à faire épeler et écrire par les enfants à la suite du texte: papillon, voltigeait, garçon, s'en saisir (se saisir de lui), accourait.

Vocabulaire. — Fleur (fleurir, fleuriste); fuite (fuir, s'enfuir); voltiger (voltige, voltigeur, voler, voleter); beauté (beau, bel, belle).

Grammaire. — 1. Un papillon, des fleurs, l'air, la mère: révision de l'article; 2. ce plaisir, sa beauté, chaque fois; révision des adjectifs déterminatifs; 3. petit garçon, cher enfant, il est heurteux et libre: révision de l'adjectif qualificatif; 4. les pronoms personnels du texte; les faire trouver; leur fonction; 5. petits exercices de conjugaison.

Elocution. — 1. Explication des mots du texte en collaboration avec l'élève.

2. Composition de petites phrases avec: papillon, fleur, voltiger, heurteux, accourir.

3. Expliquer les métamorphoses du papillon: chenille, cocou, chrysalide, papillon.

J.-E.-P.

Mort de l'Evêque de Mont-Laurier

Sa Grandeur Mgr Brunet, évêque de Mont-Laurier, qui a subi une opération à l'Hôtel-Dieu de Montréal, jeudi, est mort samedi le 7 courant, à 6.15 heures du matin, à l'âge de 53 ans.

Mgr François-Xavier Brunet naquit à Saint-André d'Argenteuil le 26 novembre 1868, de François Brunet, voiturier, et de dame Léocadie Joly. Il fit ses études à Ottawa, où il fut ordonné par Mgr Duhamel le 23 septembre 1893. Vicaire à la cathédrale d'Ottawa en 1894, à Aylmer de 1894 à 1895, curé de Mayo de 1895 à 1900, où il a bâti une église en 1898 et d'où il a fondé Notre-Dame des Lumières en 1897; curé de Bourget de 1900 à 1904, secrétaire de l'archevêché d'Ottawa de 1904 à 1913. Premier évêque de Mont-Laurier depuis 1913; élu le 6 août 1913, sacré sous ce titre à Ottawa par S. G. Mgr C. H.

Gauthier le 28 octobre suivant et intronisé le lendemain.

Les funérailles eurent lieu au Mont-Laurier, mercredi, le 11.

Feu le Juge Lavergne

Le juge Joseph Lavergne est décédé, lundi le 9 courant, à sa résidence, 340, avenue Kensington, Westmount, après trois années de maladie. Depuis trois jours il était plongé dans le coma. M. le juge Lavergne souffrait d'une maladie de cœur et son état s'était empiré sérieusement depuis trois mois. Il y a trois ans, il avait failli mourir. Il retrouva tout de même la santé et put encore remplir ses fonctions de juge.

Le juge Lavergne naquit à Saint-Pierre, comté de Montmagny, le 29 octobre, 1847, de Louis David Lavergne et de Marie Geneviève Delagrave. Il fit ses études au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière et fut admis au barreau en 1869. Il exerça sa profession à Arthabaska, avec sir Wilfrid Laurier,

SOUVENIR

IL Y A 33 ANS

Dans *La Tribune* du 11 janvier 1888, le Chat revient à la charge contre le Principal Mc-Vicar, qui s'attaquait à l'Eglise de Rome. J.A.C. discute la position faite au pape dans sa prison du Vatican. M. le conseiller Richer, ayant demandé que les travaux d'impressions qui ne pourraient être faits à l'Union ne soient point donnés aux autres imprimeries mais à lui remis pour qu'ils soient fait à Montréal, *La Tribune* lui fait la leçon tout en protestant de cette attitude injuste pour les institutions locales.

MM. Jas. McCready & Co., manufacturiers de chaussures de Montréal, ont l'intention de venir s'établir à St-Hyacinthe. Ils demandent que la ville leur construise une bâtisse de \$50,000 et leur paie leurs frais de déménagement. Cette question viendra probablement après les élections, comme celle des ponts.

M. E. H. Richer est à faire une souscription pour permettre à M. Sinai Richer, actuellement à l'Ecole des Beaux Arts, Paris, de terminer ses études. Il est à travailler *La Bataille de St-Denis*, 1837.

Au Conseil de Ville, le 28 déc. 1888, maire et conseillers se font des vœux. L'avocat de la corporation donne l'avis au Quartier No 1 d'avoir encore son troisième conseiller; en conséquence la résignation de M. Duclos n'est pas acceptée. La démission de M. Richer est acceptée. La nouvelle bâtisse de M. Lajoie, coin Girouard et Ste-Marie, fait le sujet d'une discussion animée, son perçage empiétant sur la rue.

Les élections se préparent. Dans le 5, M. O. Desmarais est demandé avec instance. Dans le 3, M. E. Mathieu ayant refusé, M. E.-H. Richer accepte de nouveau.

Le nouveau chef de Police, M. M. Benoit, est entré en fonctions.

Parmi les mariages: M. Wilfrid Boulay à Mlle Malvina Bourdeau; M. Alphonse Audet à Mlle Albina Côté; M. Pacifique Goulet à Mlle Tina Kirkland; M. Arthur Gauvreau à Mlle Hermine Giard; M. Misael Benoit à Mlle Desgranges.

Parmi les décès: Joséphine, enfant de M. Adel. Armstrong; Dame Sophie Jasmin, veuve de feu Jacques Tétreault, 70 ans.

fut élu bâtonnier du barreau d'Arthabaska. Il fut en même temps l'un des hommes politiques les plus en vue de la région. Il fut successivement élu maire d'Arthabaskaville et registraire du comté. Il se livra en même temps au journalisme et écrivit dans l'*"Union des Cantons de l'Est"*. En 1887, M. Lavergne fut élu député de la Chambre des communes comme représentant libéral de Drummond Arthabaska, où quelques années plus tard son fils, M. Armand Lavergne devait acquérir la plus grande notoriété en combattant la politique de Laurier, ancien associé de son père.

En 1897, M. Lavergne fut nommé juge de la Cour supérieure de la province. En 1905, M. L. M. Lavergne fut nommé juge assistant de la Cour du banc du roi, puis en 1906 juge ordinaire.

M. Lavergne épousa en novembre 1876, Marie Louise Emilie Barthe, fille de feu L.-G. Barthe, auteur, journaliste et homme politique. Il laisse un fils, M. Armand Lavergne, de Québec et une fille, Mme V. Rastaldi.